



# RANDONNEE SOLIDAIRE AUTOUR DU LAC DE MONTSALVENS

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Titre Randonnée solidaire autour du lac de Montsalvens

Sous-titre Sortie en Joëlette

Descriptif de l'activité Une randonnée sous le signe de la solidarité et du partage. Avec l'association

Différences Solidaires, découvrir le tour du lac de Montsalvens, itinéraire idéal pour la randonnée en Joëlette (fauteuil de randonnée pour personnes à mobilité réduite). Le parcours est agrémenté de passages spectaculaires

sur le barrage historique de Montsalvens et sur le pont suspendu.

Une randonnée pour les personnes à mobilité réduites ainsi que pour celles

et ceux qui s'intéressent au pilotage des Joëlettes.

Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.

Dates Dimanche 1er octobre 2023

**Horaire** 09h00 – 15h00

Lieux du rendez-vous Parking situé près de la station de tri des déchets de Charmey, Route du

Motélon 2, 1637 Charmey.

Lieux de l'activité Lac de Montsalvens

Programme indicatif 09h00 Accueil des participants et formation au pilotage des Joëlettes

10h00 Installation des bénéficiaires dans les Joëlettes 10h30 Départ de la randonnée autour de Gruyères

12h00 Pique-nique tiré du sac

15h00 Retour au point de départ et fin de l'activité

Matériel à prendre avec soi

Habits adaptés à la météo

• Chaussures de marche (avec semelles profilées adaptées à la

randonnée)

Pique-nique et boisson (1-2 litres)

Protection contre le soleil (lunettes, chapeau, crème)

Sécurité Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre

avec lui ses médicaments.

Participants catégories et

âges

Adultes, dès 16 ans Enfants, dès 10 ans

Nombres Maximum 3 personnes en situation de handicap nécessitant des Joëlettes.

Minimum 3 adultes pour le pilotage d'une Joëlette. (Possibilité d'engager des bénévoles de l'association *Différences Solidaires* si le nombre de pilotes est

insuffisant).

Minimum 10 adultes - maximum 20 personnes

Niveau 8,5 km pour 350m de dénivelé. Quelques montées complexes pour le

passage en Joëlettes.

Accessibilité universelle La randonnée est entièrement pensée pour des personnes en situation de

handicap de mobilité, ainsi que pour celles et ceux intéressés au pilotage des Joëlettes (fauteuils de randonnée pour personnes à mobilité réduites).

Option Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.

Autres informations Par joëllette, minimum 3 adultes désireux de s'initier au pilotage, merci de

s'annoncer lors de l'inscription.

### TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Rendez-vous : parking situé près de la station de tri des déchets de Charmey, Route du Motélon 2, 1637 Charmey. Arrêt de bus TPF *Charmey, le Chêne*, 10 minutes à pied

Horaires des transports publics

Aller

Bulle - Charmey 07h47 - 08h12

Retour

Charmey – Bulle 15h43 – 16h13

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles

de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

**Covoiturage** Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact: <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> 0848 110 888

#### **TARIFS**

Tarif de base adulte Dés 16 ans 50.-

Tarif de base enfant Dès 10 ans 10.-

## Pique-nique

A remplir uniquement si la commande d'un pique-nique fait sens dans le cadre de l'offre Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- La variante avec viande au prix de 16.-:
  80g de Gruyère AOP\* ou L'Etivaz AOP\*, 80g d'un deuxième fromage\*, 100g de charcuterie\*, un ballon de pain et un fruit.
- La variante végétarienne au prix de 13.-:
  80g de Gruyère AOP\* ou L'Etivaz AOP\*, 80g d'un deuxième fromage\*, un autre produit laitier \*, un ballon de pain et un fruit.

\*produits labellisés Parc

### **CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ**

Inscription Inscription obligatoire : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscription@gruyerepaysdenhaut.ch</a> 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de

l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est

confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun

paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme

définitive à la réception du paiement par le Parc.

**Annulation** En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non

atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler

l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un piquenique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

**Assurances** Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.